

Définition de la modération et contenus à éviter de mettre sur un site.

Document de PierreR - 11Dec2020.

Quand on met des informations sur un site, le premier principe est celui de la liberté, et le second principe est celui de la prudence. Être prudent, c'est ne pas se mettre en danger, ne pas heurter les autres et respecter la législation. Chacun d'entre nous peut commettre des maladresses sans le vouloir, et les organisateurs du site doivent veiller au respect des deux principes énoncés plus haut. La modération a pour but de réguler les informations mises sur un site par des tiers : il peut arriver que des informations proposées par un choriste gagnent à être modifiées, ou que certaines n'aient pas leur place sur le site.

Les items des encadrés ci-dessous s'inspirent de la Charte élaborée par un journal pour réguler les contenus de ses forums. Cette charte précise ce que doit être et ce que ne doit pas être la modération. Cette charte précise les types contenus qui peuvent amener un responsable de site à demander des modifications sur un projet de message ou à ne pas mettre un message sur un site. La sélection des items dans les encadrés ci-dessous, rapidement faite par Pierre Romelaer à titre d'exemple, ne remplace pas la lecture de la charte qui est reproduite dans les page suivantes.

Comme vous verrez, tout ceci est évident, "ça va sans dire". J'ajoute : ça va mieux en le disant.

Conseils sur les contenus à mettre sur site :

- les messages sont rédigés comme dans la conversation polie
- pas de documents ou de parties protégés par la législation sur les droits d'auteur, pas de message donnant accès à des sites payants de façon frauduleuse, pas de message contrevenant à la législation
- pas de message ou de partie qui soit à caractère publicitaire
- pas de message comportant des données identifiantes de l'expéditeur : courriel (e-mail), numéro de téléphone, adresse personnelle.
- pas de citation nominative de tierces personnes sans leur accord explicite

Quelques uns des principes qui guident la modération :

- le modérateur n'a pas une fonction de censure arbitraire.
- le modérateur a pour fonction de veiller à ce que les messages portent sur des sujets compatibles avec le site, Il/elle doit assister les utilisateurs et veiller au respect des valeurs de l'association.
- le modérateur doit être courtois, il/elle ne doit avoir ni parti-pris ni comportement discriminatoire.

La politique de modération d'un site précise les éléments du "bon usage" à respecter par les personnes qui transmettent des idées ou des informations sur les sites informatique et les forums. Ce bon-usage est vérifié par "le modérateur" (cette fonction de modération peut être remplie par une ou plusieurs personnes, ou par un comité).

Concernant l'activité de modération de la page "Le carrefour des idées" du site "LaForlane-Paris.fr", dans un premier temps le dispositif est le suivant : quand un choriste envoie une idée, son message arrive sur un compte e-mail ouvert spécialement à cet effet. Ont accès à ce compte seulement le responsable du site de La Forlane et un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration qui l'assistent dans la fonction de modération. La modération est effectuée par une des personnes qui ont accès à cet e-mail. Aucune modification n'est faite sans qu'il y ait eu contact avec la personne qui a envoyé l'idée. Aucun refus de publier n'est décidé s'il n'y a pas eu deux membres du Conseil d'Administration qui sont d'accord. Le Conseil d'Administration pourra décider de toute modification appropriée dans l'organisation de la modération.

Le document reproduit dans les pages suivantes est la charte d'utilisation des forums d'un journal. À la date du 10Dec2020 et sauf changement ultérieur, il est une source d'inspiration dans la conduite de. Il peut guider les utilisateurs de cette page dans l'élaboration de leurs messages.

source : <https://www.journaldesfemmes.fr/magazine/1132808-charte-d-utilisation-des-forums-du-journaldesfemmes/> (le 10Dec2020)

Charte d'utilisation des forums du JournalDesFemmes

Article mis à jour le 01/06/17 11:30

Bienvenue dans les forums du JournalDesFemmes !

La présente charte a pour but de permettre la bonne utilisation du forum par tout internaute.

La présente charte fixe les règles importantes et les conditions d'utilisation qui assurent le bon fonctionnement du forum et la bonne entente de la communauté. Toute personne naviguant sur le site est considérée comme un utilisateur, qu'elle soit identifiée ou non sur le site. Les forums du JournalDesFemmes, et plus globalement du groupe CCM Benchmark, sont librement ouverts pour permettre au plus grand nombre de discuter librement sur des sujets relatifs aux thématiques proposées (Déco, Cuisine, Maman, Santé... mais aussi Automobile, Bricolage, Voyage, etc.). Toutefois, afin de garantir la meilleure qualité dans les échanges et de protéger les utilisateurs des messages insultants ou inappropriés d'usagers indécents, le forum est modéré a posteriori, ce qui signifie que des personnes accréditées (les modérateurs) ont la possibilité de supprimer les messages ne se conformant pas à la présente charte.

Dans ce cadre, tous les utilisateurs du site se doivent de respecter les autres usagers en adoptant une attitude citoyenne conforme à la philosophie du site, déclinée en 6 chapitres :

Sommaire :

1. Principes de modération
2. Aspects légaux
3. Neutralité
4. Respect d'autrui
5. Mentions légales
6. Documents d'utilisation des forums

Principes de modération

Selon [Wikipedia](#), la modération d'informations consiste à accepter, déplacer vers une rubrique plus appropriée ou refuser intégralement ou partiellement la publication d'une information déposée par un utilisateur sur un site web ou dans un forum [...]. Un utilisateur responsable de la modération est appelé modérateur.

Sur CCM Benchmark, les modérateurs sont des membres choisis sur la base des critères suivants :

- Implication sur le forum,
- Participation à la base de connaissances,
- Utilisation éclairée des alertes des modérateurs

Qualités suivantes : diplomatie, sens du relationnel, capacité d'analyse et connaissances techniques.

La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres...

Le rôle des modérateurs est de faire en sorte que les principes fondateurs de la charte CCM Benchmark soient appliqués, tout en faisant leur maximum pour que les forums restent un espace d'expression ouvert au plus grand nombre.

Charte du modérateur

Le code de conduite des modérateurs répond aux quatre règles suivantes :

Respecter les usagers de CCM Benchmark. Le modérateur peut s'exprimer librement, dans les limites du respect de la présente charte. Quel que soit le comportement d'un internaute sur le forum, le modérateur se doit de respecter l'utilisateur, sans discrimination ;

Assister les utilisateurs, en particulier les nouveaux venus. Les modérateurs interviennent bénévolement, de leur propre initiative, sans aucune obligation de moyens ou de résultats. Ils sont là par goût ou par plaisir et font leur maximum pour fournir aide et assistance aux utilisateurs du forum ;

Traiter les alertes émises par les membres du site. Le modérateur doit faire preuve d'objectivité et d'impartialité. En cas de doute, il peut se référer aux autres modérateurs et s'en remettre à l'avis de la majorité. Dans ses relations avec les autres modérateurs, il favorise l'esprit d'équipe, le respect, la solidarité et la confiance;

Faire appliquer la charte. Le modérateur doit veiller en tout temps, à titre individuel et collectif, au respect des valeurs portées par la présente charte.

Comment aider les modérateurs ?

N'essayez pas de vous improviser modérateur. L'action des modérateurs est principalement pilotée par la fonctionnalité d'alertes offerte aux membres sur le forum et permettant de signaler un message contraire à la charte : il s'agit du lien de couleur bleue "Signaler" situé en haut à droite du cadre d'un message.

Contestations de modération

En cas de non respect de cette charte, votre message sera supprimé par un modérateur, ceci afin de préserver la qualité des échanges sur le forum.

Sont notamment considérés comme contraires à la charte :

- les messages traitant de copie ou d'échange de fichiers protégés par le droit d'auteur (copyright),
- les messages concernant l'accès par des moyens frauduleux à des ressources payantes (déchiffrement de chaînes cryptées, numéros de série et cracks de logiciels, etc.),
- les messages insultants ou dégradants,
- les messages postés dans un sujet n'ayant aucun rapport avec ce dernier,
- les messages n'ayant aucun rapport avec le thème du forum,
- les messages publicitaires.

Par ailleurs, la présence sur un site public d'une adresse mail ou de coordonnées téléphoniques ou postales dans un message ou en tant que pseudo, étant fortement sujette à caution et pouvant en outre

représenter un danger potentiel pour l'émetteur du message, l'administration du site se réserve le droit de supprimer de tels messages.

Il est généralement inutile de contester les modérations. Interrogez-vous d'abord sur la raison de cette modération en vous référant à la présente charte, et utilisez intelligemment votre temps en postant un nouveau message, conforme à la charte !

N'ouvrez pas de nouveau sujet sur le forum pour vous plaindre ou pour insulter les modérateurs, vous risqueriez d'être rapidement banni du forum.

Si vraiment vous pensez qu'il y a erreur, vous pouvez envoyer un message privé au modérateur qui vous a modéré.

Aspects légaux

Respect de la législation

Internet est souvent considéré comme une zone à part en matière de droits par les internautes. Pour autant, chaque site Internet et par extension tous ses utilisateurs, sont soumis à la législation du pays dans lequel le site est hébergé. Ainsi CCM Benchmark et ses utilisateurs se doivent de respecter la législation française.

Sont ainsi notamment interdits (à titre non exhaustif) et le cas échéant sanctionnés par voie pénale :

- L'atteinte à la vie privée d'autrui (citation nominative de tierces personnes sans leur accord explicite).
- Dans ce cadre, l'envoi de messages électroniques non sollicités aux utilisateurs du site est interdit ;
La diffamation et l'injure ;
- L'incitation aux crimes et délits et la provocation au suicide, la provocation à la discrimination, à la haine notamment raciale, ou à la violence ;
- L'apologie de tous les crimes, notamment meurtre, viol, crime de guerre et crime contre l'humanité ; la négation de crimes contre l'humanité ;
- La reproduction, représentation ou diffusion d'une oeuvre soumise à des droits de propriété intellectuelle ne le permettant pas ;
- La publicité ou les messages à vocation commerciale ;
- Les discussions traitant de la copie de logiciels commerciaux pour un usage autre qu'une copie de sauvegarde dans les conditions prévues par le code de la propriété intellectuelle.

Le cas des échanges peer-to-peer

L'utilisation de logiciels d'échange de fichiers d'égal à égal (en anglais Peer-To-Peer, notés P2P) n'est pas interdite par la loi en vigueur en France. Néanmoins, l'utilisation de ces logiciels pour le téléchargement ou le partage d'oeuvres ou de logiciels protégés par le droit d'auteur l'est.

Ainsi, les discussions concernant l'utilisation de ce type de logiciels sont tolérées sur le forum. En revanche, toute discussion faisant explicitement référence à la copie ou au partage d'oeuvres protégées seront supprimées du forum. Merci, le cas échéant, de ne pas contester la suppression et d'utiliser intelligemment votre énergie pour poster un message conforme à la présente charte.

Neutralité

Neutralité commerciale et culturelle

Afin de préserver la neutralité commerciale et culturelle du forum, il est interdit de poster des messages invitant à visiter un site par le biais d'une URL ou semblant d'URL du genre " aide informatique.fr" sauf lien donnant une réponse à une question particulière d'une personne sur le forum ou du signalement d'une actualité en rapport avec le sujet du forum.

Les messages demandant l'avis des utilisateurs sur un site particulier ou recommandant une adresse sont tolérés dans la mesure où :

Un seul message est posté dans un seul forum. Dans le cas contraire, les messages seront considérés comme du SPAM et seront tous supprimés;

L'URL concernée ne correspond pas à un programme d'affiliation, à un site donnant des conseils sur la façon de gagner de l'argent facilement ou à un site contenant des éléments non conformes à la présente charte.

Pour les mêmes raisons, les URL ou semblant d'url du genre " monblog.fr " ne sont pas autorisées dans la signature du message ainsi que dans le pseudonyme, dans la devise ou la présentation d'un membre, comme tout ce qui vise à faire la promotion ou la publicité d'un site web pour inciter quelqu'un à le visiter.

Les avatars se référant à un site commercial (logo) sont également interdits sauf dans le cas des intervenants certifiés.

Neutralité religieuse, politique et culturelle

Les forums de CCM Benchmark sont ouverts à toutes et tous, âges, cultures et confessions confondues. Aussi, afin de préserver la laïcité de ce site et d'éviter tout prosélytisme, il est demandé à chacun de ne pas afficher ses croyances religieuses ou politiques dans ses messages.

Respect d'autrui

Les forums de CCM Benchmark mettent en relation des personnes issues de milieux différents, tendant vers un seul but : l'entraide et l'échange. Ainsi, toutes les personnes contribuant à cela sont des utilisateurs volontaires et bénévoles.

Politesse

Il est donc indispensable d'utiliser les forums avec le plus grand respect vis-à-vis des utilisateurs. Chaque nouveau message devra donc être le plus courtois possible.

La politesse se traduit tous les jours par l'utilisation de certains termes comme :

bonjour,
au revoir,
bienvenue,
s'il vous plaît,

merci,
et par des attitudes spécifiques.

Cette règle de conduite est valable dans la vie de chaque jour, et par conséquent aussi sur CCM Benchmark.

Exemples :

- Formulation à éviter :

URGENT !!! Ma machine à coudre est cassée. Aidez-moi !

- Formulation recommandée :

Bonjour,

Depuis aujourd'hui, ma machine à coudre Azertyuiop modèle 012345 ne fonctionne plus. Le fil de la bobine n'est plus entraîné.

Pourriez-vous m'aider à résoudre ce souci, et éventuellement me communiquer la notice que je ne possède plus.

Avec mes remerciements.

Remerciements

De la même façon, afin d'encourager les contributions des différents utilisateurs, il est généralement appréciable de remercier les personnes qui vous aident. Si vous trouvez la réponse à votre problème par ailleurs, n'hésitez pas à la poster sur le forum : elle pourra peut-être servir à une autre personne qui se pose également la question !

Humilité

Il peut arriver que certains usagers envoient des messages ne répondant pas directement à la question ou bien proposant des solutions qui ne vous semblent pas appropriées. Dans ce cas, il est de bon ton de donner votre avis sur le sujet, sans pour autant rejeter avec violence la proposition précédente. D'une manière générale, la courtoisie est conseillée sur le forum.

Avant tout envoi d'un nouveau message, il est recommandé d'utiliser le moteur de recherche afin de vérifier si un problème équivalent n'a pas été posté auparavant. Si c'est le cas et que le message ne répond qu'en partie à votre question, créez votre propre message en choisissant le forum approprié. Lorsque des utilisateurs répondent à votre message, il vous suffit de répondre à votre propre message pour continuer la discussion. Il vous est même possible de répondre à votre propre message au bout de plusieurs heures pour le faire remonter en tête de la liste des messages.

Pour autant, n'exigez pas de réponse immédiate des autres utilisateurs, il s'agit une fois de plus de personnes volontaires et bénévoles, n'ayant pas forcément la réponse à votre problème.

De plus, pour le confort de tous, c'est-à-dire d'une part des utilisateurs à la recherche d'une réponse sur un forum et d'autre part des contributeurs présents qui s'efforcent d'apporter des solutions aux problèmes que vous rencontrez, il est recommandé de :

Ne pas poster votre message plusieurs fois sur le forum. Les contributeurs présents font de leur mieux pour répondre dans un délai respectable. Cependant, si vous n'avez pas de réponse dans les 24h, vous

avez la possibilité de faire remonter votre message initial en tête des messages du forum en répondant simplement à votre propre message.

Ne pas poster un message sur une discussion en cours qui n'est pas la vôtre, comme par exemple : «Aidez-moi, j'ai le même problème et personne ne me répond».

Le JdF (Journal des Femmes) - La Rédaction - Mis à jour le 01/06/17 11:30